

Alors que le Premier Ministre a détaillé vendredi 24 septembre les orientations du Gouvernement relatives au secteur de l'autonomie, le bilan de ces annonces est contrasté. En...  
L'annonce de la création de 100 000 places de soins de suite et de soins à domicile (SSSAD) est saluée comme une avancée majeure. Elle permettra de répondre à la demande croissante de soins de suite et de soins à domicile, et de réduire les coûts de l'hospitalisation de longue durée. Cependant, la mise en œuvre de ces places sera complexe et nécessitera des investissements importants. De plus, la réforme de la tarification des soins de suite et de soins à domicile, qui vise à mieux refléter les coûts réels de ces soins, est également attendue. Cette réforme permettra de mieux évaluer le coût des soins de suite et de soins à domicile, et de mieux orienter les politiques publiques. Enfin, la réforme de la formation des professionnels de santé travaillant dans le secteur de l'autonomie est également attendue. Cette réforme permettra de mieux adapter la formation des professionnels de santé aux besoins du secteur de l'autonomie, et de mieux garantir la qualité des soins.

Alors que le Premier Ministre a détaillé vendredi 24 septembre les orientations du Gouvernement relatives au secteur de l'autonomie, le bilan de ces annonces est contrasté. En...  
L'annonce de la création de 100 000 places de soins de suite et de soins à domicile (SSSAD) est saluée comme une avancée majeure. Elle permettra de répondre à la demande croissante de soins de suite et de soins à domicile, et de réduire les coûts de l'hospitalisation de longue durée. Cependant, la mise en œuvre de ces places sera complexe et nécessitera des investissements importants. De plus, la réforme de la tarification des soins de suite et de soins à domicile, qui vise à mieux refléter les coûts réels de ces soins, est également attendue. Cette réforme permettra de mieux évaluer le coût des soins de suite et de soins à domicile, et de mieux orienter les politiques publiques. Enfin, la réforme de la formation des professionnels de santé travaillant dans le secteur de l'autonomie est également attendue. Cette réforme permettra de mieux adapter la formation des professionnels de santé aux besoins du secteur de l'autonomie, et de mieux garantir la qualité des soins.

Alors que le Premier Ministre a détaillé vendredi 24 septembre les orientations du Gouvernement relatives au secteur de l'autonomie, le bilan de ces annonces est contrasté. En...  
L'annonce de la création de 100 000 places de soins de suite et de soins à domicile (SSSAD) est saluée comme une avancée majeure. Elle permettra de répondre à la demande croissante de soins de suite et de soins à domicile, et de réduire les coûts de l'hospitalisation de longue durée. Cependant, la mise en œuvre de ces places sera complexe et nécessitera des investissements importants. De plus, la réforme de la tarification des soins de suite et de soins à domicile, qui vise à mieux refléter les coûts réels de ces soins, est également attendue. Cette réforme permettra de mieux évaluer le coût des soins de suite et de soins à domicile, et de mieux orienter les politiques publiques. Enfin, la réforme de la formation des professionnels de santé travaillant dans le secteur de l'autonomie est également attendue. Cette réforme permettra de mieux adapter la formation des professionnels de santé aux besoins du secteur de l'autonomie, et de mieux garantir la qualité des soins.

## PLFSS autonomie : quelques moyens à court terme mais quelle vision à long terme ?

12 octobre 2021

Alors que le Premier Ministre a détaillé vendredi 24 septembre les orientations du Gouvernement relatives au secteur de l'autonomie, le bilan de ces annonces est contrasté. En...[Voir la suite](#) [1]

---

### Source

URL:<https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/plfss-autonomie-quelques-moyens-court-terme-mais-quelle-vision-long-terme>

### Liens

[1] <https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/plfss-autonomie-quelques-moyens-court-terme-mais-quelle-vision-long-terme>